



# LABENNE

## Diablot'Infos N°15

### Le Journal Trimestriel de la Crèche et de la Halte-Garderie



#### EDITORIAL

Pour cette quinzième édition du journal de la crèche et de la halte-garderie, nous allons essayer de vous faire partager, une fois encore, le quotidien de vos enfants, vous emmener, le temps d'une courte lecture, découvrir une partie de cet univers. Univers que nous voulons

construit sur le respect, l'échange, l'épanouissement, la communication et le plaisir.

Chers parents et lecteurs, bonne lecture à vous tous.

#### L'Equipe de Rédaction



HALTE GARDERIE  
"Les Fripouilles"



Quoi de neuf ?



Nous avons rencontré Amandine, maman d'Arthur (3 ans) et de Chloé (16 mois), qui a bien voulu consacrer quelques minutes à notre "interview halte-garderie". Nous la remercions très chaleureusement et vous livrons ici le contenu de cet entretien.

**Les Fripouilles (F) :** Vous habitez Labenne et vos deux enfants fréquentent la halte-garderie "Les fripouilles" depuis la rentrée 2013. Pouvez-vous nous dire comment vous avez connu ce service ?

**Amandine (A) :** En janvier 2013, j'ai effectué les démarches pour faire une pré-inscription de mes enfants à la crèche "Les Diablotins". Du fait du nombre important de demandes, et ne pouvant obtenir une réponse favorable, j'ai été informée de l'ouverture, dès la rentrée 2013, de la halte-garderie, avec inscription possible dès mars. Ce que j'ai fait immédiatement. Ce nouveau lieu d'accueil permet d'obtenir une journée complète, une matinée et un après-midi de garde dans un lieu adapté... et tout neuf de surcroît !!! Je n'ai pas hésité à inscrire mes enfants.

**F :** Quelles étaient vos attentes ?

**A :** J'avais besoin d'un mode de garde à temps partiel pour mes deux enfants, alors que je suis actuellement sans emploi. Je souhaitais que mes enfants soient dans un milieu où ils rencontrent d'autres enfants, qu'ils voient autre chose que la maison. En même temps, je désirais avoir un peu de temps à moi pour des démarches personnelles, avec une certaine disponibilité pour les effectuer. Il me semble important de préciser que ces motivations sont en parallèle dans mon choix de trouver un lieu de garde pour mes enfants. Et je le complète de manière hebdomadaire avec le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants-Parents) où je me rends avec mes enfants pour partager d'autres moments avec les autres parents et leurs enfants.

**F :** Aujourd'hui vos enfants viennent régulièrement à la halte, que pouvez-vous nous dire de ce service ?

**A :** Je trouve ça super ! J'ai obtenu une véritable réponse à mes attentes, avec une incontestable socialisation pour les enfants et du temps libre pour moi. Je ne rencontre pas de soucis particuliers sur la localisation de la halte à Labenne Océan, même si ma fille aînée se trouve à l'école du bourg. Je m'organise en fonction des horaires de chaque structure. Il est vrai que si la halte fermait un quart d'heure plus tard cela me faciliterait l'organisation, mais cela reste un détail. Les locaux sont vraiment adaptés aux petits, l'équipe est disponible et mes enfants s'y trouvent bien.

**F :** En parlant de vos enfants, comment vivent-ils leur accueil régulier aux Fripouilles ?

**A :** Ils sont contents ! Arthur parle souvent des copains et des copines, des adultes qui l'encadrent et des activités. Il nous raconte, à mon mari et à moi, ses journées à la halte. De mon point de vue d'adulte et de parent surtout, je trouve que l'encadrement avec des professionnels et l'effet du groupe d'enfants est très bénéfique à mes enfants. Ils imitent les copains, ils sont sollicités par les adultes et donc ils profitent totalement de ce qui est proposé comme les activités motrices, l'atelier musique ou encore les animations techniques ou ludiques. A la maison, je ne dispose pas de tous ces moyens pour les mettre à la disposition de mes enfants. La halte-garderie est vraiment un lieu qui convient au développement de mes enfants et qui répond à mes attentes de Maman.



# DOSSIER SPECIAL

## Les comportements agressifs chez les jeunes enfants



L'agressivité chez l'être humain est naturelle, c'est ce qui lui a permis de survivre et de s'adapter à son milieu. Elle est d'ailleurs valorisée dans le langage courant : "se battre pour y arriver", "être un jeune loup", "avoir les dents longues"... Elle fait donc partie du développement de l'enfant, et le petit enfant est confronté à toutes sortes de pulsions qu'il n'est pas encore en mesure de contrôler, de même qu'il ne contrôle pas ses émotions. Il lui faut du temps pour intégrer les règles de la vie sociale et considérer l'autre comme un partenaire potentiel.

Petit, l'enfant est centré sur lui-même, sur la découverte de ses compétences et de son individualité, il est d'abord occupé à se connaître lui-même avant de s'intéresser aux autres.

A l'âge où nous accueillons les enfants, ils ne sont pas "prêts" à vivre en collectivité, tout du moins à partager une vie sociale telle que nous pouvons l'imaginer, nous adultes. En fait, les enfants que nous accueillons ne sont pas encore "civilisés", ils ont à se battre avec leurs émotions, leurs pulsions et petit à petit à intégrer les règles de la vie en société.

L'agressivité survient brusquement vers 15 - 18 mois alors que l'enfant sort de l'âge "angélique" de "bébé" mignon et gazouilleur, il devient peu à peu une personne qui s'affirme et s'oppose, et ce à la grande surprise des adultes qui l'entourent ! A ce moment, les autres enfants peuvent être une "gêne" pour l'enfant : ils lui prennent son espace vital, les jouets qu'il convoite ou bien, lui renvoient sa propre image.

Les comportements agressifs (taper, pousser, mordre, griffer...) ne sont, en tous cas, jamais faits par "méchanceté" pure : à cet âge, l'enfant en est incapable, puisqu'il n'a pas la notion du "bien" et du "mal". C'est donc aux adultes de fixer les limites et de faire connaître les règles sociales. Les interdits sont clairement énoncés : "il est interdit de taper, de mordre, de tirer les cheveux...." et répéter autant de fois que nécessaire jusqu'à ce que l'enfant les intègre.

Ces comportements agressifs sont aussi un mode de communication pour le petit enfant qui ne possède pas encore le langage, pour se faire comprendre ou exprimer ses émotions, il appartient à l'adulte d'encourager l'enfant à utiliser d'autres moyens d'expression (dire non, par exemple).

La morsure est un comportement qui résonne différemment en nous, car contrairement aux autres actes agressifs, il laisse des traces et renvoie au monde animal, au primitif, en tout cas non civilisé. Pourtant, par la morsure, l'enfant n'a pas "l'intention" de faire mal, il est en général débordé par ses émotions (colère, peur, frustration...) et n'est pas en mesure de les contrôler.

Ce comportement peut aussi surgir lorsque l'enfant est débordé par des émotions positives ressenties dans des moments de jeux partagés ou d'excitation (amour, plaisir, joie...) et la morsure est alors un acte "d'amour débordant", ne dit-on pas d'un bébé tout mignon qu'il est "à croquer", et combien de mamans ont dit à leur bébé, dans un élan d'amour : "je vais te manger".

En mordant, l'enfant peut aussi vouloir intégrer l'autre, "être" l'autre et ainsi s'approprier le plaisir de celui-ci à jouer, ne faire qu'un avec lui.

Le rôle de l'adulte est donc d'énoncer les règles : il est interdit de faire mal à l'autre, taper, mordre... cela fait mal. Et si l'on soigne l'enfant "agressé", qu'on le console, il ne faut pas oublier l'enfant "agresseur" qui parfois va aussi se mettre à pleurer, surpris par ce qu'il a provoqué, incapable d'avoir pu se retenir et dans l'incompréhension de l'émoi provoqué par son geste !

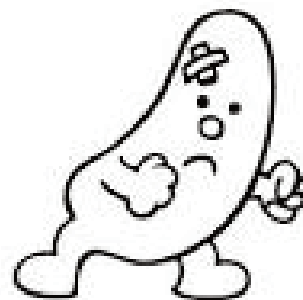
Punir l'enfant "agresseur" n'est pas une solution et le mordre à son tour encore moins ! Tout d'abord parce qu'en tant que professionnels, nous n'en avons légalement et déontologiquement pas le droit, ensuite, si l'adulte agresse l'enfant à son tour, comment peut-il garder une crédibilité ? Les actes seront alors en contradiction avec les paroles : l'adulte va dire qu'il ne faut pas taper ou mordre, que cela est interdit et en même temps faire le contraire ! Les interdits s'appliquent à tous.

L'interdit est donc répété à l'enfant autant de fois que nécessaire et l'adulte encourage l'enfant à s'exprimer autrement : par le langage "non, je ne veux pas" ou par une attitude de retrait. Petit à petit, l'enfant intégrera cet interdit en grandissant, en développant son langage, il sera de plus en plus en mesure de maîtriser ses pulsions et de "se retenir".

Il faut savoir que tous les enfants sont concernés par cette étape du développement, pour certains, cela durera plus longtemps que pour d'autres, mais ce qui importe c'est que chacun arrivera à dépasser ce stade, à condition qu'on lui en donne les moyens. De même, tous les enfants sont potentiellement susceptibles d'être "agressés", il n'y a pas de "bouc émissaire", même si le fait, par exemple, qu'un enfant se fasse "agresser" plusieurs fois de suite, puisse donner ce sentiment.

Dans la prévention de ces comportements, nous avons, nous, professionnels un rôle important à jouer, notamment dans l'aménagement de l'espace (éviter les zones trop cachées du regard de l'adulte, les espaces trop petits où les enfants se gênent...). En outre, les adultes doivent avoir une attention permanente sur le groupe d'enfants et un regard sur chacun, de façon à ce que chaque enfant se sente "porté", "soutenu" par l'adulte. Ce dernier doit être "stable" dans l'espace, facilement repérable par tous les enfants et présent physiquement pour eux.

Pour cela, nous privilégions les petits groupes dès que c'est possible et remettons régulièrement notre organisation en question, de façon à répondre au mieux aux besoins de l'enfant que vous nous confiez. Malgré notre vigilance, nous ne pouvons pas toujours éviter les débordements, cela va très vite et se passe parfois sous nos yeux avant que nous ayons pu réagir. Cela est ensuite difficile à gérer, car il nous faut aussi annoncer la mauvaise nouvelle aux parents qui seront fortement touchés et peiné de retrouver leur enfant marqué.





# BIENVENUE!

## AUX NOUVEAUX DIABLOTEMS...

Adrien CLEVERS né le 16/09/2013 - Oihan DELHAYE né le 18/12/2012  
Julin DELHAYE né le 18/12/2012 - Charly SCHOLTES né le 02/05/2013  
Juliette SERRANO née le 20/06/2013 - Sarah SORRAING née le 22/05/2013  
Matéo HONTEBEYRIE né le 10/09/2013 - Mya REMERICQ née le 19/11/2013  
Arthur SAINT PAUL né le 27/11/2013

## ...ET PETITES FRIPAILLES

Roxane CRESPIN née le 27/08/2013 - Sacha DUCOTE né le 09/09/2013  
Lucas TELMOLI né le 08/07/2013

---

## LE COIN DES BEBES



La journée de vos enfants, dans la section des bébés, est rythmée par un temps de jeu, un temps de sommeil et un temps de repas.

Un enfant en bas âge n'a pas le même rythme qu'un adulte, et malgré nos vies trépidantes, il est important de respecter ce rythme afin que l'enfant trouve ses repères et qu'il grandisse harmonieusement.

La salle de jeux de la structure est aménagée afin que les enfants puissent évoluer en fonction de leurs acquisitions réalisées et à venir. En effet, le développement moteur est marqué par différentes étapes et se déroule spontanément et dans un ordre donné.

Chaque enfant est unique et progresse en investissant plus ou moins longtemps chaque position.

Le bébé découvre, reproduit, maîtrise chaque acquisition petit à petit. Il est capable, de lui-même, d'apprendre à se retourner, ramper, s'asseoir, se tenir debout, marcher...

Ainsi, dans un premier temps, le bébé, installé sur le dos, sur le tapis, va découvrir ses premiers mouvements. Disposer autour de lui divers petits objets va lui donner envie d'explorer de nouvelles possibilités.

Ensuite, bébé va réussir à attraper ses pieds et découvrir qu'il peut rouler sur le côté. Les jouets, autour de lui, vont l'inciter

à rouler du dos sur le ventre, puis à relever la tête, se mettre sur les avants-bras et ramper. Il va découvrir la position "4 pattes" et la possibilité de s'asseoir. Il va chercher à se redresser en prenant appui sur un support et acquérir ainsi la position debout.

L'enfant s'accroupit, se redresse, se tient debout immobile, en équilibre, et lorsqu'il se sent prêt, engage quelques pas, seul.

L'accompagnement de l'adulte, par sa présence et son observation attentive, permettra de faciliter ces acquisitions et amener l'enfant à être autonome et l'inciter à prendre confiance en lui.

L'enfant ne sera jamais mis dans une position qu'il n'aura pas expérimentée et déjà acquise de lui-même.

"La liberté motrice consiste à laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant, sans lui enseigner quelque mouvement que ce soit".

E. Pikler (Médecin pédiatre hongroise). Un DVD retraçant les grandes étapes du développement de l'enfant, reste à votre disposition dans la section des bébés de la structure. Ce pédiatre est une référence à notre pratique professionnelle.



---

## EN CHANSON..... La citrouille...

A l'intérieur d'une citrouille  
Vivait un papillon géant  
Fort amoureux d'une grenouille  
Qui se plaignait d'un mal de dents

### *Refrain*

Oh la la que j'ai mal aux dents  
Oh la coquine, la coquine, la coquine  
Oh la la que j'ai mal aux dents  
Oh la coquine, la coquine de dent !!!!





## PETIT RAPPEL

### Consignes à l'arrivée

La crèche ouvre à 7 h 30, pas avant, et ferme à 18h30 au plus tard.

- Prévenir, et si vous pouvez, anticiper lors d'un changement de personne venant récupérer l'enfant (autorisation, carte d'identité),
- Les enfants sont accueillis jusqu'à 9 h 30, dernier délai, ensuite, place aux activités.
- Les médicaments ne sont acceptés qu'avec une ordonnance.
- N'oubliez pas les "sur-chaussons" à l'entrée de la structure, pas de "pieds-nus"

### Pour faciliter le travail des professionnels, pensez à étiqueter les vêtements de vos enfants

10 "grands", c'est 10 blousons, 10 paires de chaussettes, autant de chaussures.... Nous faisons de notre mieux pour mémoriser la tenue de votre enfant, à son arrivée. Cependant, la professionnelle du matin n'est pas forcément la même que celle du soir, alors, parfois, il y a des couacs !

Merci de nous aider par ce petit geste qui nous rendra bien service.

**Astuce** : [www.A-QUI-S.fr](http://www.A-QUI-S.fr)

**Votre enfant fréquente la crèche, la halte-garderie ? Vous avez des idées, des suggestions ? Un cahier est à votre disposition dans ces lieux d'accueil. N'hésitez pas, partagez !**

### IMPORTANT

**Parents, pensez à inscrire vos enfants nés en 2011 à l'Ecole Maternelle. Les dossiers sont à retirer en Mairie**

## LA RECETTE DE NADINE...

### La crème au chocolat

#### INGREDIENTS

- 50 g de cacao
- 50 cl de lait
- 5 jaunes d'oeufs
- 150 g de sucre en poudre
- 1 gousse de vanille



#### PREPARATION

- 1) Portez à ébullition le lait avec la gousse de vanille, fendue en deux dans la longueur.
- 2) Fouettez les jaunes d'oeufs avec le sucre en poudre jusqu'à ce que le mélange blanchisse.
- 3) Ajoutez le cacao.
- 4) Versez le lait bouillant sur les oeufs et fouettez.
- 5) Remettez le mélange dans la casserole à feu doux et remuez sans arrêt avec une spatule, jusqu'à ce que le mélange épaississe. Attention, ne pas laisser bouillir.

Laissez refroidir au réfrigérateur.

*Bonne dégustation !!*

#### CONTACTS "Les Diablotins"

Tél : 05.59.45.69.84 Fax : 05.59.45.40.80

Courriel : [maisonenfance@ville-labenne.fr](mailto:maisonenfance@ville-labenne.fr)

#### CONTACTS "Les Fripouilles" et Parents en'jeux

Tél : 05.59.45.85.91

#### CONSEIL DE CRECHE

Lundi 30 juin 2014 à 18h30

**FERMETURE DES STRUCTURES Eté 2014**  
**du 04/08/2014 au 27/08/2014 inclus**

#### NUMEROS UTILES

- Périscolaire maternelle : 05.59.63.05.39
- Périscolaire primaire : 05.59.45.70.51
- Pôle enfance/jeunesse : 05.59.45.61.94
- Relais Assistantes Maternelles : 06.77.13.98.40
- Ecole maternelle : 05.59.45.43.65
- Ecole Océane : 05.59.45.85.90
- Bibliothèque/Ludothèque : 05.59.45.67.54

## LABENNE

*Diablot'Infos*

*Le journal trimestriel de La Crèche*

**REDACTION / CONCEPTION** : VILLE DE LABENNE

**IMPRESSION** : SUD OUEST SERVICES

**CREDIT PHOTOS** : Ville de Labenne

**TIRAGE** : 100 exemplaires sur papier recyclé.

### IMPORTANT

Merci de nous communiquer tout changement de planning des présences de votre enfant au moins 15 jours avant. Toute absence non prévenue sera facturée.